

Angers, le 2 octobre 2026

Angers labellisée « Destination France à vélo »

Destination Angers et Angers Loire Métropole rejoignent les 30 destinations vélo incontournables en France, lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Destination France à Vélo » lancé par la Direction Générale des Entreprises, en partenariat avec France Vélo Tourisme et le Réseau Vélo & Marche. Une reconnaissance nationale qui confirme l'ambition d'un territoire.

Ce palmarès récompense les territoires qui font du vélo un véritable pilier de leur attractivité touristique, en répondant à des critères exigeants : qualité des infrastructures cyclables, services dédiés aux voyageurs, hébergements labellisés Accueil Vélo, accessibilité sans voiture, événementiel et cohérence de la politique territoriale.

« Cette labellisation est la reconnaissance d'une politique vélo volontariste et cohérente, menée avec ambition au service de nos habitants et de nos visiteurs. » précisent Benoît Cochet, Vice-président d'Angers Loire Métropole, délégué aux Mobilités, et Sophie Lebeaupin, Vice-présidente, déléguée à l'Attractivité.

Angers, une destination vélo à part entière

Le territoire angevin coche toutes les cases d'une destination vélo d'excellence :

Des infrastructures

- ✓ A la croisée de 3 véloroutes majeures, Angers se positionne comme porte d'entrée des itinérances du Grand Ouest.
- ✓ 630 km de pistes cyclables et voies vertes
- ✓ 1 000 km d'itinéraires gravel

Des services

- ✓ Une conciergerie vélo dédiée aux voyageurs
- ✓ Des séjours vélo clé en main, dans une volonté de positionner le vélo comme mode de découverte privilégié de la destination
- ✓ 42 professionnels labellisés Accueil Vélo

Un évènement

Nature is Bike, le festival gravel incontournable de France. Cet événement annuel est devenu le fer de lance de la stratégie vélo du territoire. 82% des participants à l'événement déclarent vouloir revenir faire du vélo sur le territoire d'Angers et ses alentours dans les 2 prochaines années (enquête 2024).

Une visibilité nationale et européenne

Cette labellisation ouvre à Angers une **vitrine de premier plan** sur la scène nationale et européenne, renforçant son positionnement comme destination de référence pour les amateurs de vélo loisir, de cyclotourisme et de gravel. Une opportunité stratégique pour attirer de nouveaux flux touristiques et consolider l'économie locale autour du vélo.

CONTACT PRESSE

Olivier BOUCHEREAU
olivier.bouchereau@destination-angers.com
06 43 28 15 44 – 02 41 23 50 25

